



Cette fiche documentaire a été réalisée principalement à partir de documents de la FAO : Food and Agriculture Organization, rapports sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI 2003 et 2004)

Afrique Verte
12/20 rue Voltaire,
93100 Montreuil - France
Tel : 01.42.87.06.67
Fax : 01.48.58.88.13
afriqueverte@wanadoo.fr
www.afriqueverte.org

* 9 millions dans les pays industrialisés, 28 millions dans les pays en transition et 815 millions dans les pays en développement (estimation période 2000-2002, rapport FAO - SOFI, 2004). Voir schéma ci dessous.

Au XXI^e siècle, pourquoi la faim ?

852 millions de personnes* souffrent de la faim dans le monde, soit 15 % de la population mondiale. Les 3/4 d'entre elles sont des ruraux. Ce chiffre est en continuelle augmentation. C'est inacceptable, d'autant que nous pourrions produire assez pour nourrir toute l'humanité et que nous ne pouvons invoquer l'insuffisance des connaissances pour éliminer la faim.

Des chiffres qui choquent

- 1,2 milliards de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté : moins de 1 \$ par jour, et 2,8 milliards avec moins de 2 \$ par jour.
- 3/4 des personnes victimes de la faim sont des ruraux dans les pays en développement.
- Chaque année, 11 millions d'enfants meurent avant leur 5^{ème} anniversaire ; 55 % de ces décès découlent de la faim et de la malnutrition. Dans les pays les plus touchés, l'espérance de vie à la naissance n'atteint pas 40 ans.
- dans 40 pays, plus de 20 % de la population est sous alimentée ; pour 11 d'entre eux, cette proportion atteint 40 %.
- 10 % de la population mondiale détient 70 % de la richesse de la planète.

Les victimes des famines font rarement la une de l'actualité. Le plus souvent, elles meurent de façon anonyme, loin des médias.

La faim dans le monde : état des lieux

1974 : la FAO organise la 1^{ère} conférence mondiale de l'alimentation. Les gouvernements y proclament que « chaque homme, femme et enfant a le droit inaliénable d'être libéré de la faim et de la malnutrition afin de développer pleinement ses facultés physiques et mentales ». La conférence se fixe pour objectif l'éradication de la faim et de la malnutrition en 10 ans. Ce but n'a pas été atteint.

1996 : la FAO estime que 800 millions de personnes souffrent de la faim, dans une indifférence généralisée. Elle organise le Sommet mondial de l'alimentation : 185 chefs d'Etats se donnent pour objectif de réduire de moitié le nombre de victimes de la faim dans le monde en 20 ans.

2002 : le Sommet « 5 ans après » est organisé. Le constat est alarmant : « au rythme constaté, l'objectif du SMA ne sera atteint qu'en 2150, avec plus d'un siècle de retard »... Et d'après le rapport « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 2004, FAO », entre 1990 et 2002, le nombre de personnes souffrant de la faim a continué d'augmenter.

- dans les PVD, les victimes de la faim chronique n'ont diminué que de 9 millions de personnes,
- la réduction de la faim a été remarquable en Chine, mais les progrès réalisés en Inde entre 1990 et 1995 ne se sont pas confirmés,
- la proportion de sous-alimentés a augmenté au Proche-Orient, en Afrique du Nord et dans les pays en transition (CEI en particulier) mais a diminué en Amérique Latine-Caraïbes, en Asie-Pacifique et en Afrique subsaharienne.

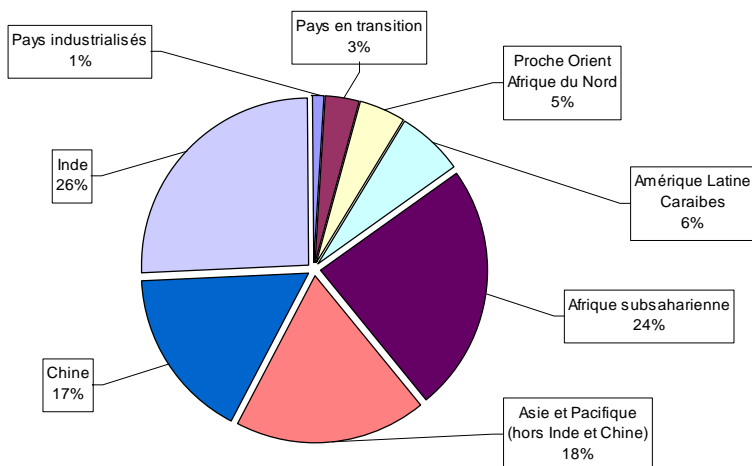
Estimation au Nord et en France

Difficile d'obtenir des chiffres officiels sur la faim dans les pays développés ! Les victimes de la faim sont estimées à 9 millions, pour une population totale d'environ 1 milliard de personnes.

En France, l'inégalité sociale est forte : le niveau de vie des 30 % les plus pauvres est 8 fois plus faible que celui du 1 % des plus riches. 5 millions de français vivent sous le seuil de pauvreté, (8 % de la population), parmi lesquelles 2 millions de personnes ont recours aux aides alimentaires (3 % de la population).

La demande auprès des associations caritatives est en augmentation sensible. En 2003, la Fédération française des banques alimentaires a distribué 63.000 tonnes de denrées à 4.760 organismes sociaux en faveur de plus de 800.000 personnes soit l'équivalent de 126 millions de repas. En 2003-2004, les Resto du cœur ont accueilli 650.000 personnes et offert 66 millions de repas.

Répartition de la faim dans le monde : 2000-2002 en % par rapport aux 852 millions de personnes victimes de la faim



AU XXI^e SIÈCLE, POURQUOI LA FAIM ?

La faim est d'abord causée par la pauvreté, mais elle est aussi cause de pauvreté, car elle diminue les capacités à se nourrir.

Les causes de la faim sont nombreuses et complexes : elles découlent des conditions économiques et familiales mais sont aussi liées à l'économie mondiale, à la situation environnementale et écologique, au système politique local, à l'absence d'infrastructures de base, à la formation et à l'information des populations concernées, aux conditions sanitaires et médicales....

Les urgences alimentaires se multiplient : d'une quinzaine par an dans les années 80, elles dépassent 30 par an depuis 2000. Les causes des famines évoluent, celles d'origine humaine ont doublé en 10 ans (passant de 15 à 35 % des cas) et sont souvent aggravées par des catastrophes naturelles.

Les causes naturelles

65 % des urgences alimentaires sont dues à des sécheresses, inondations, tremblements de terre... Depuis peu, les progrès technologiques ont permis la mise en place de systèmes d'alerte et de suivi. Les accidents naturels et leurs répercussions sur les récoltes sont maintenant précisément déterminés. De nombreux pays au climat capricieux, mais politiquement stables, se sont dotés de plans de prévention et d'atténuation des crises efficaces.

Mais certaines catastrophes sont encore mal anticipées (tremblements de terre). L'information permet néanmoins la mise en place d'aides d'urgence dont l'efficacité augmente si le pays est économiquement et politiquement calme.

Les causes anthropiques

35 % des urgences alimentaires sont dues à des conflits. L'aide d'urgence ou l'aide au développement sont alors plus difficiles à gérer : les troubles civils et les déplacements de populations désorganisent la production et la circulation des produits. Les marchés sont déstructurés et la prévention ou les secours sont généralement très perturbés.

LES DÉFIS À RELEVER POUR LE SIÈCLE

Les enjeux à relever pour combattre la faim à notre époque sont considérables et multiples.

L'enjeu démographique

Entre 1900 et 1990, la population mondiale a triplé. Alors que la planète peine à se nourrir, la croissance démographique est plus rapide que la croissance de la production agricole, particulièrement dans les pays les plus pauvres où la faim sévit.

L'UNFPA (*rapport 2004*) estime qu'en 2050, le monde comptera 8 à 9 milliards d'habitants et que la population mondiale se stabilisera. Ces évaluations ont été revues pour tenir compte de l'impact du sida en Afrique et de la diminution de la croissance démographique dans les pays développés.

Cette estimation cache des disparités : dans les pays pauvres (et jeunes), la stabilisation sera atteinte plus tard. Dans les pays développés, la population vieillira considérablement, ce qui constitue une préoccupation majeure.

L'enjeu de l'urbanisation

La forte croissance démographique se conjugue avec une modification de la répartition géographique et du profil économique des habitants. L'urbanisation s'accélère dans les pays les moins avancés : la paysannerie qui produisait d'abord

pour alimenter la cellule familiale devra modifier son système de production pour nourrir les villes.

D'autre part, la baisse des cours mondiaux des produits de base et la mondialisation des échanges développent l'industrie agro alimentaire et homogénéisent les modes de consommation (civilisation du supermarché). Le développement économique stimule la croissance des villes, les revenus augmentent.

Les femmes du Sud s'insèrent dans le marché du travail. Même si leurs occupations professionnelles sont encore souvent informelles, elles ont moins de temps pour cuisiner les céréales traditionnelles qui nécessitent des heures de préparation. Elles recherchent des produits alimentaires rapidement consommables. Le riz et le blé (pain, semoule ou pâtes) sont de plus en plus demandés, au détriment des céréales locales (mil, sorgho en Afrique)... et des producteurs locaux.

L'enjeu de la gestion de l'eau

La population a triplé en un siècle ; la consommation d'eau a sextuplé sur la même période ! Un tiers de la planète vit dans des régions en stress hydrique.

Au niveau mondial, l'approvisionnement en eau devient chaque jour plus préoccupant. L'essor démographique s'accompagnera d'une explosion de la consommation en eau et d'une dégradation de sa qualité. Le ravitaillement en eau douce d'une partie de l'humanité est en péril ce qui risque d'aggraver les conflits.

Les rencontres internationales se multiplient pour développer au niveau mondial une vision partagée de la gestion de l'eau et obtenir les engagements politiques nécessaires à la résolution de ce problème. Mais une stratégie d'action globale semble difficile à définir.

L'eau est essentielle pour l'homme, pour la production agricole et pour l'élevage. L'agriculture utilise 70 % des prélèvements dans le monde. On estime que 40 % de l'alimentation mondiale est produite par des systèmes d'agriculture irriguée.

Mais l'irrigation n'est pas toujours possible ni souhaitable. Parfois, elle n'est pas rentable ou peut constituer une menace écologique : 10 % des terres irriguées dans le monde ont été rendues stériles par l'accumulation de sels. Si l'eau est pompée plus rapidement que la reconstitution de la nappe phréatique, cela constitue un danger pour l'écosystème.

À l'avenir, l'augmentation de la productivité agricole et son adaptation à la demande alimentaire seront conditionnées par une rationalisation de l'utilisation de l'eau.

De plus, l'eau est la première cause, directe ou indirecte, de mortalité et de morbidité au monde. En Afrique, le choléra, les typhoïdes, les dysenteries sont des maladies de santé publique. Les épidémies de paludisme et de dengues sont les plus grandes épidémies en termes de population touchée.

Autosuffisance alimentaire :
Capacité de subvenir à ses besoins alimentaires par ses propres moyens, sans avoir recours à l'extérieur.

Sécurité alimentaire :
Capacité d'accéder à tout moment aux aliments salubres et nutritifs permettant de mener une vie saine et active.

L'enjeu environnemental

La gestion des ressources naturelles est un enjeu majeur de notre siècle. La moitié des lacs et grands fleuves est polluée, les zones humides disparaissent, la déforestation progresse, la désertification s'accroît, la biodiversité s'appauvrit, le climat change... Face à ces constats alarmants, des conventions internationales sont proposées, mais, pour diverses raisons, elles ne sont pas toujours ratifiées par les Etats les plus polluants et leur mise en œuvre reste très difficile.

Au Sud, avec l'augmentation des densités rurales, les jachères de longue durée, base traditionnelle de la gestion de la fertilité des sols, ne sont plus pratiquées. Les sols s'appauvrissent, l'érosion génère une baisse des rendements. Ces phénomènes sont accentués par un recours sans précaution à des techniques inadaptées ou polluantes (engrais, pesticides, etc).

Pratiques culturelles inappropriées au nouveau contexte et mouvements de populations génèrent un phénomène visible d'anthropisation de l'espace par la destruction incontrôlée des ressources naturelles et une perte de biodiversité. Ce phénomène s'accroît par une mutation en matière de gestion du foncier agricole, en l'absence de législations appropriées.

L'enjeu des nouvelles générations

L'agriculture et le commerce agricole jouent un rôle important dans les économies et la sécurité alimentaire des PVD où ils contribuent pour 10 % au PIB et à plus de la moitié des emplois. Leur importance relative est encore plus grande dans les pays où plus de 35 % de la population est sous-alimentée : avec 30 % du PIB, l'agriculture permet alors la survie de 70 % de la population.

Dans les PVD, contrairement aux pays riches, l'agriculture est d'abord une activité d'autosubsistance, en dehors des systèmes agro-industriels. Le paysan subvient en priorité aux besoins de sa famille et ce n'est que s'il a assez de terre et de moyens qu'il investit dans des cultures de rente.

Toutefois, au vu des évolutions actuelles, le métier d'agriculteur devra changer de plus en plus rapidement dans les prochaines décennies. Les rythmes d'auto-adaptation fondés sur des démarches expérimentales empiriques ne seront plus suffisants pour répondre à ces évolutions. Un apport de connaissances complémentaires sera donc nécessaire pour permettre notamment aux nouvelles générations de suivre les rythmes imposés.

En effet, la forte proportion de jeunes dans les pays du Sud induit la question de leur insertion professionnelle. Avec 50 à 70 % des emplois dans le secteur rural, une partie des jeunes deviendra agriculteur. L'accroissement de la productivité du sol et du travail nécessite un recours accru à l'outillage agricole et au cheptel.

Ces éléments ne se développeront que s'ils offrent des avantages comparatifs par rapport aux investissements en secteur urbain. La productivité

du capital en agriculture pose aussi la question de la capacité des organisations professionnelles de producteurs à défendre leurs intérêts.

Les pays du Sud sont-ils actuellement en mesure de former leurs futurs paysans ? Les politiques agricoles et les systèmes financiers locaux peuvent-ils les aider à s'installer, à produire et à dégager un revenu rémunérateur leur permettant de vivre décemment ?

Importance du commerce agricole national

Si les marchés ne fonctionnent pas dans un pays, les régions déficitaires ne sont plus approvisionnées et les prix flambent. Les populations, souvent déjà pauvres, ne peuvent plus se ravitailler et des disettes ou famines apparaissent.

Pour que les marchés nationaux fonctionnent, ils doivent s'appuyer sur des infrastructures de base (capacités de stockage fiables, moyens de transport corrects), mais également sur un système d'information et de communication structuré.

Importance du commerce agricole international

Dans les PVD, 20% des exportations et du commerce de marchandises provient de l'agriculture. Cette part augmente si l'agriculture est compétitive et intégrée aux marchés mondiaux : dans un contexte de mondialisation, l'auto-suffisance alimentaire est relative.

En effet, faute d'un niveau suffisant de recettes d'exportation, les pays les plus pauvres importent moins de 10% de leur nourriture, contre plus de 25% dans les pays plus avancés. La dépendance à l'égard du commerce alimentaire diminue dans les PVD en règle générale, mais elle reste élevée dans les pays les plus pauvres.

Le commerce international peut avoir un impact déterminant sur la réduction de la faim et de la pauvreté car il permet d'accéder à des marchés plus importants, à des produits compétitifs et souvent de bonne qualité. Il ouvre des perspectives d'économie d'échelle et peut favoriser les évolutions technologiques et les investissements, contribuant à améliorer la sécurité alimentaire.

Mais les échanges internationaux peuvent aussi entraîner une redistribution de la production mondiale en fonction de l'avantage comparatif des pays (productions spécialisées). Cela se traduit par la décroissance de certains secteurs et par des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire : régression de filières agricoles productives, concentration des circuits alimentaires, avec la mise à l'écart de petits exploitants et de petites entreprises.

Par exemple, les variations du cours mondial des produits agricoles peuvent déclencher des crises alimentaires dans les pays tributaires. L'effondrement du prix du café a été une cause majeure de l'augmentation de l'insécurité alimentaire en Amérique centrale. Au Mali, la chute des cours du coton a eu des répercussions importantes au niveau des revenus des producteurs.

Souveraineté alimentaire : Droit des populations et des Etats à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers.

*PVD : Pays en voie de développement
PIB : Produit intérieur brut
PMA : Pays les moins avancés*

L'augmentation constante des importations alimentaires et céréalières concurrence les produits locaux et freine leurs exportations. La profession doit participer à l'élaboration des stratégies d'importation et à leur contrôle.

S'il est largement convenu qu'une ouverture au commerce international peut stimuler la croissance économique, cette ouverture ne peut à elle seule améliorer durablement l'économie d'un pays, ni se substituer à des politiques de développement concertées, visant à réduire la pauvreté et la faim.

Protectionnisme et subventions au Nord

Une part des économies agricoles en Afrique de l'Ouest est bien insérée dans les échanges mondiaux : 70 % des recettes d'exportation agricole proviennent d'une dizaine de produits (café, cacao, coton, arachide...). Or, le marché mondial ne fonctionne pas de façon libérale « loyale » ; exemple des restrictions d'accès aux marchés des pays développés et de l'octroi de subventions aux exportations agricoles au bénéfice des producteurs des pays développés.

Pays riches et pays pauvres ne gèrent pas leurs agricultures avec les mêmes armes. L'accord sur l'agriculture de 1994 comportait des dispositions visant à réduire les mesures de soutien des prix et les subventions conduisant à une surproduction au Nord et à une dépression des cours mondiaux. Cette concurrence est déloyale pour les producteurs du Sud.

L'Union européenne a subventionné la production de sucre à hauteur de 2,3 milliards de \$ en 2002, elle est devenue le deuxième exportateur de sucre au monde, avec des coûts de production doubles de ceux de nombreux pays du Sud.

Les subventions à l'exportation demeurent élevées pour de nombreux produits (viande, produits laitiers et céréales), ce qui fausse la concurrence et déstabilise les cours et les revenus.

LA FAIM, QUE FAIRE ?

La FAO déclare qu'il est possible d'éliminer la faim. 24 milliards de US\$ permettraient d'atteindre les objectifs du SMA. Ce chiffre est faible comparé aux 300 milliards de \$ que les pays de l'OCDE ont consacrés au soutien de leur propre agriculture en 2001, mais est-il réaliste ?

Le programme FAO de lutte contre la faim

Il plaide pour des mesures permettant d'accroître la productivité et d'améliorer les conditions des petits exploitants ; il propose une action immédiate pour que ceux qui ont faim accèdent à la nourriture.

Ce programme est défini autour de 5 priorités : améliorer la productivité agricole dans les zones pauvres, mettre en valeur les ressources naturelles et en assurer la conservation, développer les infrastructures rurales et l'accès aux marchés, renforcer les capacités de génération et de diffusion des connaissances, assurer aux plus nécessiteux l'accès aux vivres.

Le financement du développement

Dans les pays où la faim et la pauvreté sévissent, les investissements publics et l'aide extérieure à l'agriculture font cruellement défaut.

Le volume des investissements publics : Les dépenses d'Etat dans l'agriculture correspondent à l'importance économique du secteur. Dans les pays les plus pauvres où la sous-alimentation existe, la part des dépenses pour l'agriculture est faible, car l'état n'a pas les moyens d'investir.

L'aide au développement agricole diminue et n'est pas ciblée en faveur des pays les plus nécessiteux. Pourtant, elle est cruciale. Elle est particulièrement importante pour l'agriculture, secteur en grande partie négligé par les investisseurs privés étrangers. Or l'aide publique au développement destinée à l'agriculture a décliné de près de 50 % entre 1990 et 1999, malgré la mobilisation de groupes de pression qui doit encore s'affirmer.

Faire du droit à l'alimentation une réalité.

Selon la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) puis le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (1966), l'accès à une nourriture suffisante est un droit individuel et une responsabilité collective.

Un code international de conduite sur le droit de l'Homme à une nourriture adéquate a été proposé pour la première fois au SMA (1996), avec le soutien des ONG. Mais ce travail juridique n'est pas facile à élaborer ni à appliquer.

En 2002, la FAO a proposé de constituer un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer des « lignes directrices volontaires » pour mettre en œuvre le droit à une alimentation adéquate, dans un contexte de sécurité alimentaire nationale. Ces directives volontaires n'ont été finalement adoptées que fin 2004.

Aujourd'hui, 147 pays ont reconnu ce droit à une alimentation adéquate, mais seulement 22 états l'ont inclus dans leur constitution. Ce processus est lent et les victimes de la faim ne sont généralement pas informées de ces démarches, le plus souvent portées par la société civile des pays développés.

La contribution d'Afrique Verte

Au Sahel, Afrique Verte participe à l'amélioration de la sécurité alimentaire en développant le commerce des céréales locales de qualité, au niveau national et régional.

En France, Afrique Verte sensibilise le public et participe à des débats au niveau national pour défendre une agriculture familiale au Sud.

Réduire la faim passe nécessairement par une réduction de la pauvreté et requiert des politiques nationales et internationales cohérentes. Dans un contexte de réduction des financements de l'aide au développement et plus particulièrement de l'aide à l'agriculture, il est légitime de s'interroger la capacité de nos dirigeants à construire un monde sans faim. La mobilisation de l'opinion publique doit encore se poursuivre !

Au Sahel,
la commercialisation des céréales, base de l'alimentation des populations était administrée par les Etats jusque dans les années 90.

Suite aux programmes d'ajustement structurel, la libéralisation des filières agricoles et du commerce ont donné de nouvelles responsabilités aux producteurs, insuffisamment préparés à ce défi.

La libéralisation du commerce agricole doit être accompagnée de réformes politiques et d'investissements, pour avoir un impact positif sur la sécurité alimentaire.